

**PROJET MONTRÉAL  
DANS LE SUD-OUEST**

# LÀ POUR LES GENS

PLATEFORME LOCALE



**PROJET  
MTL**

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **Article 1 - La population au pouvoir, une administration à l'écoute** **3**

---

- 1.1 Une révolution pour les chantiers et la mobilité
- 1.2 Réaliser un plan local de déplacement pour le Sud-Ouest
- 1.3 Le 311 et le bureau Accès Montréal améliorés
- 1.4 Des quartiers propres et bien déneigés

### **Article 2 - Une feuille de route pour Montréal carboneutre en 2050** **4**

---

- 2.1 Soutenir la transition écologique
- 2.2 L'électrification des transports
- 2.3 Des transports collectifs à la hauteur de nos ambitions
- 2.4 Un réseau cyclable reconnu mondialement
- 2.5 La mobilité partagée
- 2.6 La sécurité des déplacements
- 2.7 Bâtiments verts
- 2.8 Gestion des matières résiduelles
- 2.9 Verdissement
- 2.10 Agriculture urbaine

### **Article 3 - Choisir Montréal et y rester** **6**

---

- 3.1 Faciliter la vie des familles
- 3.2 Protéger le parc locatif existant
- 3.3 Acquisition de terrains pour la création de logements
- 3.4 Montréal, ville amie des aînés

### **Article 4 - Une ville à échelle humaine** **7**

---

- 4.1 Améliorer l'expérience sur les artères commerçantes
- 4.2 Mettre en valeur notre patrimoine
- 4.3 Culture
- 4.4 Ateliers d'artistes
- 4.5 Sports et loisirs
- 4.6 Les parcs
- 4.7 Libérer le potentiel de tous les quartiers de Montréal
- 4.8 Des quartiers en sécurité
- 4.9 Diversité et inclusion
- 4.10 Lutter contre l'itinérance

### **Article 5 - Libérer le potentiel de la métropole** **10**

---

- 5.1 Soutenir nos commerces de proximité
- 5.2 Développement local, PME et économie sociale
- 5.3 Développer des quartiers urbains complets et dynamiques

## La population au pouvoir, une administration à l'écoute

### 1.1 Une révolution pour les chantiers et la mobilité

- Intégrer, à la carte interactive existante du Sud-Ouest, l'ensemble des permis d'occupation du domaine public. La population pourra ainsi rapidement et en tout temps savoir ce qui se passe sur la voie publique
- Mettre en place un cadre de référence pour tout chantier ou toute intervention à proximité d'un commerce. Ce cadre clarifiera l'ensemble des actions à prendre avant le déploiement d'un chantier et inclura notamment la distribution des avis de travaux, une visite personnalisée aux commerçant.es touché.es, la liaison et la mise à jour tout au long des travaux ainsi que les coordonnées d'une personne contact à joindre en cas de problème
- Réviser l'ensemble des voies de camionnage dans le Sud-Ouest et limiter les heures de camionnage dans les quartiers résidentiels
- Faire pression sur le ministère des Transports du Québec afin de faire retirer la sortie de la Montagne du réseau de camionnage local
- Assurer l'intégration du quartier Griffintown, dans un premier temps, et par la suite d'autres quartiers du Sud-Ouest au projet de livraison urbaine écologique Colibri. Cela permettra de diminuer les émissions de carbone liées aux livraisons et la présence de camions dans les quartiers les plus densément peuplés du Sud-Ouest

### 1.2 Réaliser un plan local de déplacement pour le Sud-Ouest

- Élaborer un plan local de déplacement pour le Sud-Ouest afin de bien comprendre et identifier les besoins des résident.es

### 1.3 Le 311 et le bureau Accès Montréal améliorés

- Prendre en charge et assurer un suivi de qualité de toutes les demandes reçues au 311 et au bureau Accès Montréal, peu importe si elles relèvent de l'arrondissement ou des services centraux
- Simplifier le processus d'obtention de permis et diminuer les délais de traitement des demandes

### 1.4 Des quartiers propres et bien déneigés

- Instaurer des patrouilles à pied de contremaîtres et d'inspecteur.trice.s du domaine public pour accroître la propreté et l'expérience de marche dans l'arrondissement
- Assurer une gestion rapide des graffitis et du vandalisme en bonifiant le service de nettoyage offert par l'arrondissement
- Augmenter le nombre d'espaces de stationnement réservés aux citoyen.nes durant les opérations de déneigement
- Bonifier le travail de la brigade neige qui s'assure que les aîné.es du Sud-Ouest peuvent sortir de leur domicile de façon sécuritaire
- Optimiser les activités de collectes de déchets, du recyclage, du compost, des résidus verts et des encombrants afin d'améliorer l'efficacité et la rapidité des équipes et du ramassage

## Une feuille de route pour Montréal carboneutre en 2050

### 2.1 Soutenir la transition écologique

- Créer un fonds vert du Sud-Ouest visant à soutenir financièrement les initiatives et les mesures liées au Plan d'action local en transition écologique de l'arrondissement
- Faire du Sud-Ouest un leader québécois de la transition écologique et de l'adaptation du territoire, et poursuivre l'adoption de modifications réglementaires innovantes afin d'augmenter la résilience de l'arrondissement et des citoyen.nes face aux changements climatiques et aux catastrophes écologiques

### 2.2 L'électrification des transports

- Faciliter et accélérer l'installation de bornes de recharge électrique sur l'ensemble du territoire du Sud-Ouest

### 2.3 Des transports collectifs à la hauteur de nos ambitions

- Travailler en collaboration avec la Société de transport de Montréal (STM), Bixi Montréal, le Réseau express Montréal (REM), Communauto et l'ensemble des partenaires afin de bonifier l'offre en transport collectif et d'autopartage sur l'ensemble du Sud-Ouest et s'assurer que les particularités de chaque quartier soient prises en compte dans l'élaboration de l'offre

### 2.4 Un réseau cyclable reconnu mondialement

- Poursuivre l'implantation du Réseau express vélo (REV) Saint-Jacques et Saint-Antoine afin de compléter le réseau du Sud-Ouest jusqu'à la rue De Courcelle
- Poursuivre la collaboration avec Parcs Canada afin de bonifier l'utilisation hivernale de la piste cyclable du canal de Lachine
- Développer un plan vélo spécifique pour les quartiers Émard et Saint-Paul

### 2.5 La mobilité partagée

- Prioriser les besoins des résident.es du Sud-Ouest en matière de déplacement et de stationnement en entreprenant une révision complète des zones de stationnement sur rue réservé aux résident.es (SRRR) pour les détenteurs de vignette et en introduisant les vignettes journalières pour les visiteur.euses dans certains secteurs
- Modifier la réglementation afin de permettre la mutualisation des espaces de stationnement intérieurs dans des bâtiments privés
- Identifier des lieux de stationnement alternatifs lors des opérations de déneigement et durant les chantiers majeurs de réfection des infrastructures
- Créer des pôles de mobilité à travers les différents quartiers du Sud-Ouest, particulièrement dans les secteurs d'emploi

### 2.6 La sécurité des déplacements

- Sécuriser les déplacements de l'ensemble des citoyen.nes, particulièrement aux abords des écoles, des parcs et espaces verts, et de l'ensemble des infrastructures communautaires du Sud-Ouest
- Réviser, en collaboration avec la Ville centre, l'aménagement d'intersections du réseau artériel, notamment le secteur Saint-Jacques, Saint-Antoine et De Courcelle, ainsi que :
  - Dans Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown :
    - ↳ Le secteur des rues Wellington, du Shannon et Ann
  - Dans Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest :
    - ↳ Le secteur des rues de l'Église, Drake et du boulevard De La Vérendrye

## 2.7 Bâtiments verts

- Modifier l'ensemble des règlements en vigueur à l'arrondissement afin de valoriser et d'encourager la construction de bâtiments verts, durables et à faible empreinte de carbone

- Appuyer les jardins communautaires existants en réalisant un plan d'accompagnement et de mise aux normes des installations

## 2.8 Gestion des matières résiduelles

- Offrir, de concert avec la Ville centre, la collecte des résidus alimentaires dans tous les bâtiments de 9 unités et plus
- Soutenir l'organisation de cafés réparation afin de combattre l'obsolescence programmée et de diminuer le volume de biens consommés

## 2.9 Verdissement

- Poursuivre la plantation massive d'arbres afin d'atteindre 25 % de canopée d'ici 2030, et lutter contre les îlots de chaleur en priorisant la plantation dans les quartiers les plus vulnérables
- Réviser le guide d'implantation des ruelles vertes afin de rendre leur réalisation plus conviviale et en faire des lieux d'échange, plus verts et plus sécuritaires
- Verdir massivement le Sud-Ouest dans le cadre des activités régulières de l'arrondissement, par le biais de l'installation de saillies drainantes végétalisées et de mesures additionnelles qui s'inscrivent dans le cadre de la réalisation du Plan d'action local en transition écologique

## 2.10 Agriculture urbaine

- Développer et soutenir les projets locaux d'agriculture urbaine, notamment le Jardin des Orioles au parc Angrignon
- Créer un réseau d'oasis urbaines à travers le Sud-Ouest qui regroupera de l'agriculture en bacs dans des jardins communautaires, dans des saillies ainsi que dans des carrés d'arbre
- Créer un programme d'adoption de carrés d'arbre afin de bonifier la plantation et l'entretien des carrés d'arbre
- Soutenir les initiatives locales en sécurité alimentaire afin de s'assurer que l'ensemble de la population du Sud-Ouest ait accès à des aliments sains, de qualité et à prix abordable

## **Garder notre classe moyenne et nos familles à Montréal**

### **3.1 Faciliter la vie des familles**

- Faciliter l'implantation de centres de la petite enfance sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement et mettre en place des mesures de sécurisation aux abords des installations
- Appuyer l'implantation d'une deuxième école publique dans Griffintown
- Poursuivre la mise aux normes des modules de jeux dans les parcs de l'arrondissement

### **3.2 Protéger le parc locatif existant**

- Créer une carte interactive permettant de consulter, en temps réel, l'ensemble des permis de rénovation et de construction accordés par l'arrondissement
- Mettre en ligne un formulaire de signalement de travaux illégaux ou sans permis
- Créer un comité agile ayant pour objectif de documenter les pratiques réelles d'éviction, de rénovation, de reprises de logements et autres comportements purement spéculatifs, et de proposer des améliorations aux règlements de l'arrondissement
- Soutenir les organismes communautaires locaux qui viennent en aide aux personnes en situation de vulnérabilité et aux résident.es qui font face à des comportements spéculatifs de la part de propriétaires
- Créer un poste additionnel dédié aux inspections en salubrité des logements et veiller à l'application de sanctions sévères en matière d'insalubrité et de négligence des bâtiments

### **3.3 Acquisition de terrains pour la création de logements**

- Sécuriser des terrains additionnels pour la création de nouveaux logements en saisissant toutes les opportunités d'acquisition de terrains et de bâtiments existants
- Cibler et assujettir au droit de préemption des secteurs additionnels dans les quartiers du Sud-Ouest

- Maximiser les opportunités de construire des logements sociaux, abordables et communautaires dans le Sud-Ouest grâce au Règlement pour une métropole mixte

### **3.4 Montréal, ville amie des aîné.es**

- Soutenir la création d'une brigade aîné.es active à l'année pour soutenir les initiatives de maintien à domicile
- Poursuivre le déploiement des corridors d'autonomie et aménager l'arrondissement afin de rendre l'ensemble des installations publiques accueillantes pour les aîné.es
- S'assurer que l'arrondissement déploie tous les efforts possibles pour permettre aux aîné.es qui le désirent de demeurer autonome à domicile et dans leur milieu de vie le plus longtemps possible

### **3.5 Des quartiers en sécurité**

- Renforcer le programme de gardien.nes de parcs qui permet d'assurer une présence communautaire dans les parcs de l'arrondissement
- Accroître le soutien aux organismes communautaires qui font un travail essentiel de médiation et de cohésion sociale et indexer annuellement l'aide financière versée par l'arrondissement
- Développer et diversifier l'offre d'activités parascolaires pour les jeunes du Sud-Ouest
- Continuer de faire pression auprès du gouvernement fédéral dans le dossier de la sécurité ferroviaire en milieu urbain et demeurer partie prenante de l'entente entre Nous et les trains avec le CN

## Une ville à échelle humaine

### 4.1 Libérer le potentiel de tous les quartiers de Montréal

- Réaliser un exercice public de réflexion sur le bilan des dix premières années du Programme particulier d'urbanisme de Griffintown. Cela permettra d'établir des constats, d'identifier des faiblesses et de s'assurer que l'arrondissement obtient les gains souhaités par la communauté dans le cadre des prochaines phases de développement et d'aménagements du quartier
- Se préparer adéquatement à la mise en service du REM dans le Sud-Ouest et s'assurer qu'il ait un impact positif sur la qualité de vie des résident.es
- Veiller à un développement concerté à échelle humaine du secteur Bridge-Bonaventure, en s'assurant notamment de la présence de l'ensemble des infrastructures communautaires nécessaires à un milieu de vie inclusif, accessible et complet
- Continuer d'appuyer le développement du secteur des cours Pointe-Saint-Charles sur le site des anciens ateliers du CN, particulièrement la construction de logement social et communautaire, l'aménagement de parcs et espaces verts ainsi que la création d'une ruelle bleue-verte devant le Bâtiment 7
- Poursuivre la mise en oeuvre du Plan de développement urbain, économique et social (PDUÉS) Turcot en assurant le suivi avec les partenaires afin de réaliser les interventions sur le territoire couvert

### 4.2 Améliorer l'expérience sur les artères commerçantes

- Permettre l'installation de terrasses extérieures à l'année
- Offrir aux commerçant.es la possibilité de demander l'installation de zones débarcadère et de stationnement temporaire non-tarifées d'une durée de 15, 30 ou 60 minutes devant leur commerce
- Soutenir les activités d'animation des artères commerciales

→ Dans Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown :

- ↳ Soutenir la création d'une société de développement commercial (SDC) à Pointe Saint-Charles

→ Dans Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest :

- ↳ Poursuivre la revitalisation du boulevard Monk en bonifiant les aménagements existants

### 4.3 Mettre en valeur notre patrimoine

- Protéger et mettre en valeur notre patrimoine industriel et résidentiel
- Dans Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown :
  - Créer un pôle patrimonial et culturel de Griffintown qui regroupera les anciennes vespasiennes du square Wellington, la tour d'aiguillage Wellington, MR-63 et le Corridor culturel en devenir
- Dans Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest :
  - Valoriser le patrimoine industriel du secteur Cabot, incluant la réhabilitation de la tour d'eau, la valorisation de la «Belt line » ainsi que de d'autres vestiges industriels du secteur
  - Mettre en valeur le riche héritage irlandais du Sud-Ouest en soutenant la construction d'un parc commémoratif au site de la Roche Noire (Black Rock) et en travaillant au réaligement de la rue Bridge
- Appuyer et soutenir la renaissance du NCC par le biais d'un redéveloppement du site dans le respect de l'histoire significative du lieu et de sa vocation communautaire

### 4.4 Un Sud-Ouest qui vibre au rythme de notre culture

- Soutenir les organismes et événements culturels émergents indépendants qui offrent une programmation ancrée dans la communauté en les accompagnant dans leur démarrage et dans leur croissance et en mettant à leur disposition un espace extérieur dédié

- Créer de nouveaux espaces de diffusion culturels, notamment le pôle patrimonial et culturel de Griffintown qui regroupera plusieurs lieux à vocation patrimoniale et culturelle dont les anciennes vespasiennes du Square Wellington, la tour d'aiguillage, MR-63 ainsi que le Corridor culturel
- Poursuivre les travaux de mise aux normes du carré d'Hibernia, incluant les travaux de réaménagement de la bibliothèque Saint-Charles

#### 4.5 Valoriser les ateliers d'artistes

- Protéger les ateliers d'artistes existants dans le Sud-Ouest
- Dans Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown :
  - ↳ Préserver et mettre en valeur les ateliers d'artistes existants dans le cadre de la création du Corridor culturel (Griffintown)
- Dans Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest :
  - ↳ Créer des ateliers d'artistes dans le cadre du projet C40 pour le redéveloppement du site au 4000, rue Saint-Patrick, dans le secteur Cabot

#### 4.6 Diversité et inclusion

- Prioriser systématiquement l'accessibilité universelle dans l'ensemble des aménagements publics gérés par l'arrondissement
- Veiller à ce que tous les nouveaux aménagements de l'arrondissement soient inclusifs, accessibles et adaptés autant pour les jeunes familles que pour les personnes âgées
- Bonifier l'accessibilité au réseau gratuit Montréal Wifi afin de couvrir l'ensemble des espaces publics, intérieurs et extérieurs, du Sud-Ouest
- Bonifier le Plan d'action pour la diversité en emploi du Sud-Ouest afin de s'assurer que l'arrondissement reflète la diversité montréalaise
- Veiller à la représentativité, la diversité et la parité au sein de l'ensemble des instances consultatives de l'arrondissement
- Valoriser, reconnaître et promouvoir le travail et le professionnalisme des employé.es de l'arrondissement

#### 4.7 Lutter contre l'itinérance

- Pérenniser et bonifier le travail de l'équipe d'intervention communautaire créée par l'arrondissement en 2020 et augmenter l'appui aux ressources communautaires locales en matière d'itinérance
- Créer un comité de partenaires locaux en itinérance
- Offrir à tous les employé.es de l'arrondissement une formation de sensibilisation aux enjeux d'itinérance

#### 4.8 Un Sud-Ouest qui bouge et qui s'amuse

- Encourager la pratique sportive hivernale, notamment en développant et en bonifiant l'offre hivernale gratuite au parc Ignace-Bourget et au parc Angrignon
- Poursuivre la collaboration avec Parcs Canada sur le Lieu historique national du Canal-de-Lachine et travailler à bonifier l'offre d'activités, incluant le damage et le déneigement de la piste cyclable
- Réaménager le pôle Gadbois, incluant la reconstruction du complexe récréatif Gadbois, afin d'en faire un centre sportif régional offrant des installations sportives accessibles et de grande qualité pour l'entraînement
- En collaboration avec l'organisme Les Géants, offrir à nouveau une salle d'entraînement physique à faible coût pour les résident.es du Sud-Ouest
- Élaborer un programme d'entretien des infrastructures sportives extérieures accompagné de normes standardisées de qualité
- Publier en temps réel, sur le site internet de l'arrondissement, l'état des installations sportives du Sud-Ouest, notamment les patinoires, les jeux d'eau, les piscines et les terrains sportifs
- Promouvoir le jeu libre en mettant en place une stratégie de loisirs abordables et accessibles
- Investir dans des infrastructures sportives de proximité diversifiées et de qualité
- Créer des espaces d'entraînement libre en plein air, notamment dans la Petite-Bourgogne et Côte-Saint-Paul

- Aménager le square Saint-Patrick (volleyball) et procéder à la réfection du terrain de basketball du parc Jacques-Viger

#### **4.9 Les parcs, cours arrières des Montréalais.es**

- Développer avec les partenaires locaux le prochain plan directeur du parc Angrignon et entreprendre un exercice complet d'évaluation des besoins et de planification des travaux majeurs à venir afin de rendre ce grand parc montréalais plus accueillant que jamais
- Promouvoir la réhabilitation et le réaménagement du parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs afin de le rendre accessible à la population et de mettre en relief la riche histoire du site

## ARTICLE 5.

# Libérer le potentiel de la métropole

### 5.1 Soutenir nos commerces de proximité

- Soutenir l'implantation de nouveaux commerces locaux grâce au Programme de diversité commerciale
- Poursuivre l'appui aux sociétés de développement commercial (SDC) existantes et appuyer la création d'une nouvelle SDC dans Pointe Saint-Charles
- Appuyer les efforts de revitalisation de nos artères commerciales Notre-Dame Ouest, du Centre et Monk

### 5.2 Développer l'économie locale et solidaire

- Favoriser l'implantation et l'émergence de jeunes pousses (start-up) technologiques 4.0
- Augmenter la rétention dans le Sud-Ouest des entreprises émergentes et des jeunes pousses technologiques
- Accueillir les nomades numériques à travers la création d'un réseau de lieux propices au télétravail et offrant de la connectivité internet de qualité
- Créer une certification « Artisan.e du Sud-Ouest » afin d'encourager la population à découvrir les artisans, les locaux, soutenir leurs créations et acheter leurs produits faits ici
- Dans Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown :
  - ↳ Soutenir le développement et appuyer le rayonnement de l'École de technologie supérieure ainsi que du Centech
- Dans Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest :
  - ↳ Redévelopper durablement le secteur Cabot et assurer l'intégration du projet C40 sur le site du 4000, Saint-Patrick afin de faire du secteur un corridor d'innovation technologique réputé et reconnu

### 5.3 Développer des quartiers urbains complets et dynamiques

- Pérenniser l'accès à des locaux abordables et de qualité aux organismes communautaires du Sud-Ouest
- Dans Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown :
  - ↳ Maximiser et mutualiser l'accès à des espaces communautaires dans le cadre de nouveaux aménagements, incluant les futures écoles dans Griffintown
- Dans Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest :
  - ↳ Soutenir l'installation de plusieurs organismes communautaires dans le nouveau Carrefour communautaire Saint-Paul-Émard



**SUIVEZ-NOUS**

 /ProjetMontreal     /ProjetMontreal  
 /ProjetMontreal    [projetmontreal.org](http://projetmontreal.org)